



**Commission de la culture, du
patrimoine et de la mémoire**

3220 - Château du Haut-Koenigsbourg

**Aménagement de la maison alsacienne
- Mission de maîtrise d'oeuvre**

Rapport n° CP/2012/391

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service administration

Résumé :

Lors de la réunion du 10 mai 2012, le Conseil Général du Bas-Rhin a validé le programme technique détaillé des travaux d'aménagement de la Maison Alsacienne du château du Haut-Koenigsbourg.

Le présent rapport vise à attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre.

Une consultation selon la procédure de l'appel d'offres ouvert a été publiée le 17 février 2012 en vue de sélectionner le maître d'oeuvre de l'opération d'aménagement de la Maison Alsacienne du château du Haut-Koenigsbourg.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié aux journaux suivants :

- Journal Officiel de l'Union Européenne
- Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics
- Dernières Nouvelles D'Alsace
- Site internet du CG67

La date de remise des offres a été fixée au 29 mars 2012 à 16h00.

Le coût global des travaux est estimé à 1 300 000 euros hors taxes. La durée des études est de 15 mois à compter de la date d'attribution du marché.

L'ouverture des offres a eu lieu le 29/03/2012 en commission d'appel d'offres constituée en jury.

Après analyse des offres selon les critères du règlement de consultation, le 23 avril 2012, le jury a émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'équipe de maîtrise d'oeuvre Michel CHEVALIER- Patrick GARRUCHET, dont l'offre est jugée économiquement la plus avantageuse.

Aussi, je vous propose d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'équipe de maîtrise d'oeuvre Michel CHEVALIER- Patrick GARRUCHET pour un montant de 169 000 euros HT soit 202 124 euros TTC.

Par ailleurs, je vous propose de bien vouloir m'autoriser à :

- signer le marché de maîtrise d'oeuvre correspondant et les actes modificatifs sans incidence financière sur le montant du marché en question (notamment les actes spéciaux de sous-traitance et les avenants de transferts en cas de changement de dénomination sociale),
- signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont éventuellement un permis de construire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la maison alsacienne au Château du Haut-Koenigsbourg pour un

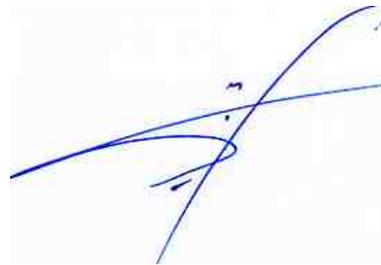
montant de 169 000 euros HT, soit 202 124 euros TTC, à l'équipe de maîtrise d'oeuvre Michel CHEVALIER,- Patrick GARRUCHET.

Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général :

- à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la maison alsacienne au Château du Haut-Koenigsbourg avec l'attributaire, ainsi que les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant du marché en question (notamment les actes spéciaux de sous-traitance et les avenants de transferts en cas de changement de dénomination sociale),*
- à signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont éventuellement un permis de construire.*

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL